Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

9 mars 2012
Français
Original: anglais

Genève, 14-25 novembre 2011

Compte rendu analytique de la 4e séance
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le vendredi 18 novembre 2011, à 17 heures

Président: M. Ganev .....(Bulgarie)

Sommaire

Rapport des grandes commissions

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances de la Conférence seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.11-64799 (F) 020312 090312

Merci de recycler

La séance est ouverte à 17 heures.

Rapports des grandes commissions (CCW/CONF.IV/9; CCW/CONF.IV/L.1; CCW/CONF.IV/MC.I/INF.1; CCW/CONF.IV/MC.I/WP.1 et CCW/CONF.IV/MC.I/WP.2 et Corr.1)

1. **Mme Rahamimoff-Honig** (Israël), s'exprimant en qualité de Présidente de la Commission de vérification des pouvoirs, dit que la Commission s'est réunie à deux reprises pour examiner les pouvoirs reçus jusqu'à présent. Cinquante-trois Hautes Parties contractantes ont à ce jour soumis des pouvoirs officiels en bonne et due forme. L'oratrice demande instamment à toutes les Parties qui ne l'ont pas encore fait de soumettre dès que possible leur pouvoir au Secrétaire général de la Conférence.

2. **M. Jackson** (Irlande), s'exprimant en qualité de Président de la première grande Commission, dit qu'à ce jour, la Commission s'est réunie deux fois. Elle a enregistré des progrès sur les thèmes de l'universalisation et du Programme de parrainage, et a examiné le rapport de l'Unité d'appui à l'application. Elle a également achevé l'examen, en première lecture, du projet de document final, et intégré de nouveaux éléments dans la version révisée de ce document, qui porte la cote CCW/CONF.IV/L.1. La Commission tiendra une deuxième série de discussions consacrée au document final lors de sa prochaine réunion, prévue pour la semaine prochaine. Si le temps le permet, la Commission examinera également un document de travail contenant le projet de décision des Hautes Parties contractantes concernant les réunions de la Convention sur certaines armes classiques, qui a été soumis par le Canada et qui a été publié sous la cote CCW/CONF.IV/MC.I/WP.1.

3. Enfin, M. Jackson indique que les consultations concernant les mines autres que les mines antipersonnel se poursuivent. Les participants peuvent prendre connaissance d'un document d'information sur le sujet soumis par l'Unité d'appui à l'application à la demande du Président de la Conférence, document portant la cote CCW/CONF.IV/MC.I/INF.1. Ils peuvent également consulter un document de travail soumis par l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Irlande, la Pologne et la Suisse, portant la cote CCW/CONF.IV/MC.I/WP.2 et Corr.1, qui renferme des considérations relatives aux mines autres que les mines antipersonnel à inclure dans la deuxième partie du projet de document final.

4. **Le Président** dit que le Président de la deuxième grande Commission a indiqué que les travaux de cette instance se poursuivaient. Un avant-projet de la dernière mouture du projet de protocole sur les armes à sous-munitions sera distribué aux participants sous la cote CCW/CONF.IV/9. La Commission reprendra les négociations sur le projet de protocole à sa prochaine réunion, prévue pour la semaine suivante.

La séance est levée à 17 h 20.